

Une société soutenable a-t-elle besoin de nouveaux indicateurs ?

Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice, économistes, Université de Lille 1

Ceux qui se mobilisent pour que d'autres thermomètres du progrès voient le jour ont parfois l'impression de se battre pour des peccadilles. On leur dit d'ailleurs : ce ne sont pas les indicateurs qui changent le monde. Commençons par agir sur les pratiques, réformons et démocratisons les institutions, réduisons le pouvoir de nuisance de la finance actionnariale et des pollueurs de toute sorte, il sera bien temps ensuite de mesurer autrement les progrès de l'humanité. Et pourtant, les indicateurs constituent des boussoles pour orienter les politiques mises en place.

Personne ne prétend que la question des indicateurs soit prioritaire. Mais elle fait partie des dispositifs d'action pour un monde « soutenable », parce que les représentations informent et guident l'action. Or les « boussoles » que sont les indicateurs constituent des représentations partielles, mais utiles, de l'état des sociétés et de leurs trajectoires. Des sociétés dont les indicateurs dominants sont le PIB et sa croissance sont des « sociétés de croissance ». Des objectifs de soutenabilité sociale et écologique doivent être accompagnés d'indicateurs adéquats, démocratiquement mis au point.

Ils ont, entre autres usages, une fonction de dénonciation des « mauvaises » politiques : le BIP 40 et l'empreinte écologique, pour ne citer qu'eux, « indiquent » sans ambiguïté que, depuis des décennies, la France suit une direction non soutenable, socialement inégalitaire, écologiquement suicidaire. Lorsqu'on se demande si, dans les pays dits développés, un niveau plus élevé de PIB par habitant s'accompagne d'un niveau supérieur de bien-être ou de cohésion sociale, ou d'une moindre pression écologique, les indicateurs sont bien utiles pour répondre : non.

Des indicateurs de soutenabilité écologique

L'objectif de respect des équilibres écologiques a peu de chance de pouvoir être résumé par un seul indicateur. Ce dernier devrait en effet tenir compte d'impératifs aussi divers que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection de la biodiversité pour d'innombrables espèces, la pollution de l'air, les déchets, la prolifération des pollutions chimiques un peu partout, la question de l'eau et celle des terres arables, etc. Sans compter la disparition certaine de ressources fossiles exploitées sans précaution. Par exemple, les 10 indicateurs clés de l'IFEN (en ligne sur le site) ne sont qu'une petite partie des indicateurs environnementaux existants.

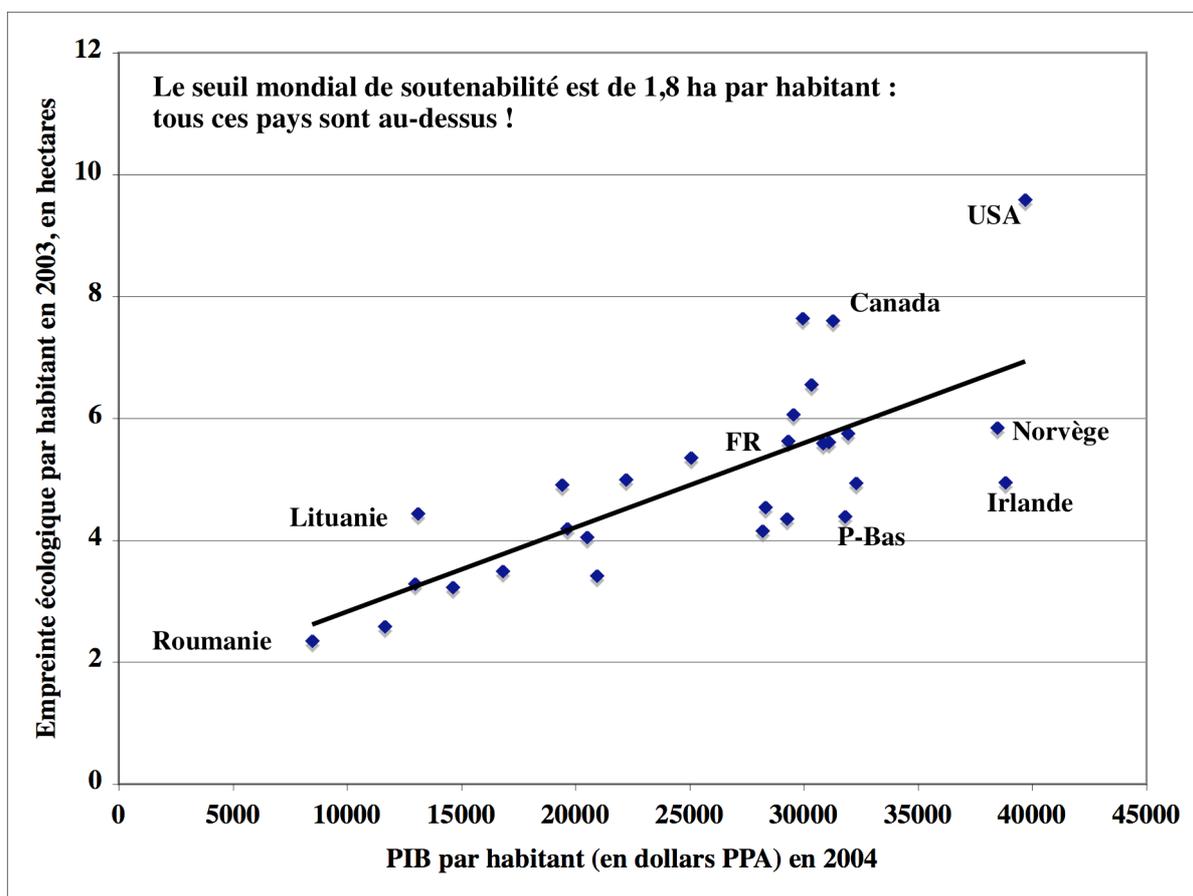
Toutefois, pour le débat public, pour la prise de conscience des enjeux, des indicateurs qui « agrègent » plusieurs dimensions existent et commencent à être diffusés. Ils ne prétendent pas faire le tour de la question, mais ils remplissent une fonction d'alerte. Parmi eux, deux sont particulièrement accessibles sans aucune notion d'économie, ce qui est un atout. Il s'agit, d'une part, des émissions de CO₂, et, d'autre part, de l'empreinte écologique (qui intègre, à sa façon, les émissions de CO₂).

Il est clair que l'un des risques écologiques et humains majeurs est celui du réchauffement climatique. D'où l'intérêt des calculs d'émissions d'origine humaine des gaz à effet de serre (dont le CO₂ est le plus important) qui sont à l'origine du phénomène. On les mesure en tonnes par an, soit pour un pays ou un territoire, soit par habitant, ou encore par secteurs d'activité. Mais des « bilans carbone » peuvent aussi être effectués pour des entreprises ou administrations, pour des types de biens (de la production à la consommation en passant par le transport), etc. Ces bilans vont, c'est certain, se généraliser, puis devenir obligatoires ce qui permettra au moins une meilleure information du public, et peut-être de nouvelles régulations. Par exemple, les données disponibles indiquent que, pour ne pas aggraver l'effet de serre, il faudrait émettre moins de 1,7 tonne de CO₂ par personne dans le monde (ou, pour les spécialistes, 460 kg d'équivalent carbone). La moyenne mondiale est environ deux fois supérieure, ce qui est « insoutenable ». Les Français émettent quatre ou cinq fois plus que ce seuil acceptable, les Américains dix fois plus, mais les Nigériens quatre fois moins : ce sont des indicateurs qui « parlent ». Le « droit » de 1,7 tonne ne serait plus que de 1,23 tonne si la population mondiale atteignait 9 milliards de personnes, prévision actuelle pour 2050.

L'empreinte écologique, quant à elle, est un indicateur astucieux de pression écologique où l'on convertit en hectares toute une série d'usages de ressources naturelles pour les besoins de consommation et de rejets d'une population donnée. Par exemple, on évaluera le nombre d'hectares nécessaires 1) pour « absorber » les émissions annuelles de CO₂ des Français (les forêts), 2) pour produire les biens agricoles et sylvicoles qu'ils consomment, 3) pour les superficies bâties qu'ils occupent (l'artificialisation des sols), 4) pour les zones de pêche associées à leur consommation. On peut ainsi estimer « combien de planètes » seraient nécessaires si tous les habitants du monde avaient notre mode de vie, avec les technologies actuelles. La réponse est : environ trois ! L'empreinte écologique moyenne d'un Français est de 5,4 hectares. Or, il ne faudrait pas dépasser 1,8 hectare dans un monde où chaque habitant aurait un droit égal d'usage des ressources naturelles. Mais ce chiffre serait de 1,3 hectare sur une planète peuplée de 9 milliards d'habitants.

Il existe bien d'autres indicateurs synthétiques environnementaux ou à forte composante écologique. Tous vont dans le même sens, bien qu'avec des nuances selon leurs méthodes de construction.

Graphique. PIB par habitant en 2004 et empreinte écologique par habitant en 2003, pour 28 pays de l'OCDE et de l'UE : pour l'instant, plus on est économiquement riche, plus on détruit la planète, même si certains pays sont nettement moins pollués que d'autres à PIB/h équivalents.



Des indicateurs de « santé sociale »

La notion de soutenabilité, trop souvent utilisée exclusivement pour parler de l'environnement et des générations futures, contient une exigence d'égalité ou d'équité au présent. Pour tirer la sonnette d'alarme ou pour suivre l'évolution des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion, des indicateurs sont, ici aussi, indispensables, même s'il existe d'autres formes de dénonciation ou de suivi des évolutions. On peut certes recourir à des batteries de critères, à des tableaux de bord des inégalités dans de nombreux domaines, et c'est même indispensable. Mais on a aussi besoin de « vues d'ensemble », ce qui passe par des indicateurs synthétiques. En France, le meilleur exemple est le BIP 40.

C'est un indicateur composé de six grandes dimensions : santé, logement, éducation, justice, travail et emploi, et revenus. On y trouve en tout 60 variables, choisies par un collectif (le RAI, réseau d'alerte sur les inégalités) pour leur importance dans la mesure des inégalités (de genre, sociale, ou entre générations), mais aussi parce qu'elles « comptent » dans le débat français. Se côtoient ainsi des variables mesurant l'évolution des sorties sans qualification du

système éducatif, l'évolution du taux de surendettement des ménages, mais aussi du taux d'ISF, l'évolution des inégalités de salaire, de chômage, etc.

Le baromètre indique une nette progression des inégalités et de la pauvreté en France sur les 20 dernières années, avec de petites périodes de répit notables, en particulier sur la période 1997-2000 (voir graphique). La production de cet indicateur est un moyen de nourrir les débats sur l'insoutenable sociale de nos « sociétés de croissance ».

Graphique. Baromètre des inégalités et de la pauvreté (Bip 40), 1985-2005, France



Source : [www. Bip40.org](http://www.Bip40.org)

Voici une illustration de la différence, qui peut être énorme, entre les performances économiques et les performances sociales. Elle concerne le classement des régions françaises selon d'une part leur PIB par habitant, et d'autre part un indicateur de « santé sociale » s'inspirant du BIP 40, puisque retenant les mêmes dimensions, mais en plus simple : il est limité à 17 variables disponibles et choisies après débat avec des acteurs régionaux. Comme pour le BIP 40, ces variables sont agrégées en une moyenne.

Le classement des régions françaises selon le PIB par habitant et selon un indicateur de santé sociale à 17 variables

Région	PIB/h	ISS
Île-de-France	1	15
Rhône-Alpes	2	7
Alsace	3	5
PACA	4	19
Champagne-Ardenne	5	17
Pays de la Loire	6	3
Aquitaine	7	10
Midi-Pyrénées	8	8
Centre	9	12
Haute-Normandie	10	18
Bretagne	11	2
Bourgogne	12	11

Franche-Comté	13	6
Poitou-Charentes	14	9
Auvergne	15	4
Basse-Normandie	16	13
Lorraine	17	14
Limousin	18	1
Picardie	19	20
Nord-Pas-de-Calais	20	22
Languedoc-Roussillon	21	21
Corse	22	16

Qu'indique ce tableau ? D'abord que des régions très bien classées en matière de PIB par habitant sont nettement moins performantes en termes de santé sociale. Par exemple, l'Île-de-France passe de la première à la 15^{ème} place, la région PACA de la 4^{ème} à la 19^{ème}, c'est-à-dire tout en bas du classement.

À l'inverse, le Limousin et l'Auvergne, et dans une moindre mesure, la Bretagne et la Franche-Comté, sont nettement plus performantes en termes de santé sociale qu'en termes de PIB par habitant. Le Limousin bénéficie, de loin, de la santé sociale la plus favorable, alors qu'il n'est que 18^{ème} pour le PIB par habitant

Enfin, les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Languedoc-Roussillon et Corse sont mal placées dans les deux classements.

Au fond, ce tableau comparé, est une manière assez simple d'illustrer qu'en France, au niveau des territoires, plus de richesse économique ne signifie pas plus de santé sociale. Il n'y a pas de « corrélation », ce que l'on peut vérifier par des tests statistiques.

Pour en savoir plus :

Bip 40 et santé sociale des régions : pour des détails sur la méthode et les résultats, avec des cartes parlantes, voir les pages du collectif FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse), hébergées par le site de l'Idies : <http://www.idies.org/index.php?category/FAIR>